

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 15 octobre 2007


« Être piéton »


Le nouveau kit pédagogique de l'association Prévention Routière et de la FFSA à l'attention des 8-10 ans




A l'occasion de la 8^{ème} Semaine de la sécurité routière, du 15 au 22 octobre 2007, consacrée cette année au thème du partage de la route, l'association Prévention Routière et la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA) lancent « Être piéton », le nouveau kit pédagogique à l'attention des élèves du cycle 3 (CE2, CM1, CM2).

En 2006, 1885 enfants de moins de 11 ans ont été victimes* d'un accident de la route en tant que piéton. Le risque d'accident chez l'enfant piéton apparaît dès l'âge de 3 ans, puis augmente au fur et à mesure que l'enfant grandit, jusqu'à atteindre **un pic à 11 ans, au moment de l'entrée au collège...** quand les enfants commencent à faire seuls le trajet scolaire. L'existence de ce pic indique que, même à cet âge, les enfants n'ont pas encore appris à se déplacer seuls dans la rue en toute sécurité.

 a donc été conçu pour permettre aux enseignants du cycle 3 de travailler avec leurs élèves (âgés de 8 à 10 ans) sur le thème de la circulation piétonne. Objectif : permettre aux enfants rentrant au collège d'être **des piétons autonomes, capables non seulement de gérer leurs déplacements habituels, mais aussi de s'adapter à des environnements complexes et nouveaux.**

 est la suite logique du kit pédagogique « Sur les pas de Tom et Lila », créé en 2005 pour les élèves du cycle 2 (grande section de maternelle, CP, CE1). Il constitue une réponse concrète aux exigences de l'Attestation de première éducation de la route (APER)

 est composé de treize dossiers pédagogiques, contenant des fiches d'activités pour les élèves et des affiches à exposer en classe ; d'un DVD proposant de nombreuses séquences documentaires en vidéo et d'un livret pédagogique destiné aux enseignants. Au travers de ce matériel, l'enfant va non seulement **apprendre à marcher et traverser dans des situations complexes**, mais également à **lire un plan et à repérer des itinéraires sûrs**. Il sera aussi invité à **observer et anticiper les comportements, parfois dangereux, des autres usagers**. Ce kit permet aux enseignants d'animer des séances en classe, mais les incite également à aller plus loin, **en organisant des sorties pédagogiques dans la rue** ou des expositions de travaux d'élèves en fin d'année.

10 000 exemplaires de ce kit seront diffusés gratuitement aux enseignants qui en feront la demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière (liste accessible sur le site de l'association : www.preventionroutiere.asso.fr).

Contact presse

Thomas Le Quellec

Tel. : 01 44 15 27 79

t.lequellec@preventionroutiere.asso.fr

* Victimes = tués et blessés – Source : ONISR (Observatoire National Interministériel de Sécurité routière)

Les autres kits pédagogiques

de l'association Prévention Routière et de la FFSA

L'association Prévention Routière, en partenariat avec la Fédération française des sociétés d'assurances (FFSA), a réalisé une collection de supports pédagogiques à destination des élèves.

Sur les pas de Tom et Lila

Public : Grande section de maternelle, CP et CE1

Thème : L'enfant piéton

Contenu : Seize dossiers pédagogiques composés de fiches d'activités destinées aux élèves et d'affiches à exposer en classe, un DVD permettant à l'enseignant de travailler de façon interactive avec ses élèves et sept fiches pratiques pour les parents.

Distribution : Disponible gratuitement sur demande des enseignants auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière



Autopsie d'un accident

Public : Collège

Thème : Le cyclo

Contenu : Un CD-Rom et un DVD proposant aux adolescents d'enquêter, seuls ou en classe, sur les circonstances d'un accident survenu entre un automobiliste et un cyclomotoriste

Distribution : Disponible gratuitement sur demande des enseignants auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière. « Reconnu d'intérêt pédagogique » par l'Education Nationale



Alcool, cannabis et conduite

Public : Collège et lycée

Thème : L'alcool, le cannabis et la conduite

Contenu : Un CD-Rom, un DVD et un livret pédagogique pour animer des débats en classe sur ce thème.

Distribution : Disponible gratuitement sur demande auprès des comités départementaux de l'association Prévention Routière. Egalement accessible sur le site www.preventionroutiere.asso.fr (rubrique Education) « Reconnu d'intérêt pédagogique » par l'Education Nationale et validé par la MILDT (Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie)



Moduloroute

Public : Collège (à partir de 13 ans) et lycée

Thème : Tester ses connaissances en matière de sécurité routière

Contenu : 12 modules d'animations interactives permettent aux élèves de s'interroger, de se familiariser et d'acquérir des connaissances en matière de sécurité routière (distance d'arrêt, temps de réaction, ceintures de sécurité, effets de l'alcool, du cannabis ...)

Distribution : Disponible sur le site Internet de l'association Prévention Routière : www.preventionroutiere.asso.fr (rubrique Education) + CD-ROM disponible gratuitement sur demande des enseignants auprès des comités départementaux de l'association.

« Reconnu d'intérêt pédagogique » par l'Education Nationale





L'association Prévention Routière

Association loi 1901, reconnue d'utilité publique depuis 1955, l'association Prévention Routière s'est donné pour mission de **réduire le nombre et la gravité des accidents de la circulation routière**. Pour cela, elle étudie, met en œuvre tous les moyens et encourage toutes les initiatives propres à améliorer la sécurité sur la route et à faire évoluer les comportements des usagers de la route.

Ainsi, 1 350 000 enfants ou adolescents bénéficient chaque année **de séances d'éducation routière** ; 36 498 conducteurs participent à des **stages de sensibilisation** organisés dans le cadre du permis à points, en alternative aux poursuites ou dans le cadre de la procédure pénale.

L'association Prévention Routière organise également des stages de **réactualisation des connaissances pour les conducteurs seniors** volontaires. **Elle propose aux entreprises des solutions concrètes pour réduire leur risque circulation** (analyse et gestion du risque routier, sensibilisation du personnel, formation des conducteurs).

Enfin, plusieurs millions de Français sont touchés chaque année par **les campagnes de communication**, les dépliants et les brochures de l'association Prévention Routière.

160 000 adhérents et donateurs, dont 30 000 entreprises, soutiennent aujourd'hui l'action de l'association Prévention Routière. Les adhésions représentent 50% du budget de l'association, le reste provenant de subventions des sociétés d'assurances et des collectivités territoriales.

101 comités départementaux relaient sur le terrain les campagnes nationales et initient leurs propres actions de prévention. Chaque comité anime un réseau de bénévoles.

Pour en savoir plus : www.preventionroutiere.asso.fr

La FFSA

Organisation professionnelle créée en 1937, la Fédération française des sociétés d'assurances regroupe, en 2007, 281 entreprises représentant 90 % du marché français de l'assurance et près de 100 % de l'activité internationale des entreprises de ce marché. Elle réunit des sociétés anonymes, des sociétés d'assurances mutuelles et des succursales de sociétés étrangères pratiquant l'assurance et la réassurance.

La Fédération française des sociétés d'assurances remplit cinq missions principales :

- > **Représenter les intérêts de la profession** auprès de ses interlocuteurs, publics et privés, nationaux et internationaux.
- > **Etre un outil de concertation** avec ses différents partenaires tant externes (consommateurs, médias, universitaires, autres secteurs d'activité) qu'internes (organisations d'intermédiaires, syndicats de salariés). À ce titre, elle joue aussi un rôle d'interface entre les entreprises adhérentes et les organismes techniques ou sociaux organisés et gérés pour compte collectif.
- > **Étudier en commun les problèmes techniques, financiers et juridiques.** La connaissance des risques repose sur des observations statistiques les plus larges possible, ce qui implique de mener des études au niveau de l'ensemble du marché. La FFSA établit des statistiques rétrospectives et prospectives de l'assurance.
- > **Informier le public**, notamment par l'intermédiaire du Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA). La FFSA participe aux grands débats de société en organisant les Entretiens de l'Assurances ou à travers différentes publications
- > **Promouvoir les actions de prévention** afin de réduire la gravité et la fréquence des risques. La profession agit par le canal de l'association Prévention Routière, du Centre national de prévention et de protection (CNPP) et de l'association Assureurs, prévention, santé (APS).

Dans le domaine de la circulation routière, les sociétés d'assurances membres de la FFSA ont créé en 1949 l'association Prévention Routière, organisme chargé de mener des actions pour rendre la route plus sûre. Le 9 juillet 2003, elles ont signé avec l'Etat une nouvelle convention de partenariat dans le domaine de la lutte contre l'insécurité routière. Par cette convention, les sociétés d'assurances s'engagent à consacrer 0,5 % du montant des cotisations d'assurance de responsabilité civile automobile, soit environ 30 millions d'euros par an, à des opérations de prévention routière.

Pour en savoir plus : www.ffsa.fr